

---

# Réflexions sur les édifices du Parlement

---

par Audrey Moore

*La politique et les politiciens ont beau inspirer du cynisme, un grand nombre de Canadiens continuent, malgré tout, de porter une grande affection aux édifices qui abritent leurs institutions parlementaires. L'auteure tente d'expliquer ici l'affection pour ces édifices.*

Rares sont les personnes qui sont venues à Ottawa sans les avoir vus. Ils se dressent dans un décor magnifique, au bord des falaises de calcaire surplombant la jonction du canal Rideau et de la rivière des Outaouais. Ils sont splendides en toutes saisons : dans les riches coloris dorés, orangés et rougeoyants de l'automne, quand la terre se couvre d'un paisible manteau blanc, à travers le feuillage naissant du printemps et dans la chaleur accablante du trop court été canadien. De style néo-gothique, ils sont gravés dans notre esprit. Ce sont les édifices du Parlement canadien, assise de la démocratie.

Ils constituent, à mes yeux, des bijoux architecturaux que je ne me lasse pas de montrer aux autres. C'est avec un enthousiasme juvénile que j'amène parents et amis visiter la Colline du Parlement, assister à des événements spéciaux comme la fête du Canada et admirer le scintillement des lumières et décorations de Noël. L'été, il m'arrive parfois d'aller jeter des sous noirs dans la fontaine de la Flamme du centenaire ou d'admirer les magnifiques parterres de fleurs, et même, à l'occasion, de retourner voir les statues des Pères de la Confédération, des premiers ministres et de la royauté. J'affectionne tout particulièrement celle de la reine Victoria, le sceptre à la main et un lion à ses pieds. Selon la légende, elle aurait pris la décision suivante avec une carte et une épingle à chapeau<sup>1</sup>.

J'ai reçu ordre de la Reine de vous informer, écrit Henry Labouchère, de Downing Street, Londres, dans une lettre datée du 31 décembre 1857 au gouverneur général, sir Edmund Walker Head, que de l'avis de Sa Majesté, la ville d'Ottawa

réunit plus d'avantages que tout autre endroit au Canada pour abriter le siège permanent du futur gouvernement de la province et est par conséquent choisie par Sa Majesté<sup>2</sup>.

Un ordre impérial venait de sceller la noble destinée de cette petite ville forestière. Une somme impressionnante de 480 000 \$ fut affectée à la construction d'un édifice législatif et de deux immeubles ministériels devant loger le gouvernement. À l'issue d'un prestigieux concours lancé à l'échelle du pays, deux groupes d'architectes furent retenus — un pour dessiner l'édifice du Centre (l'édifice législatif) et l'autre pour les édifices de l'Est et de l'Ouest (les deux immeubles ministériels). Le fils de la reine Victoria, qui allait devenir Édouard VII, posa la première pierre de l'édifice du Centre le 1<sup>er</sup> septembre 1860. Quand le nouveau Parlement du Dominion tint sa première session en 1867, les édifices gothiques étaient presque terminés<sup>3</sup>.

Nous sommes, pour la plupart, trop jeunes pour nous rappeler l'édifice du Centre original, avec sa tour Victoria très ornée. Le soir du 3 février 1916, en pleine Première Guerre mondiale, un incendie le détruisit. Le premier ministre de l'époque, sir Robert Borden, put échapper aux flammes mais d'autres n'eurent pas cette chance. Les flammes violentes brûlèrent des documents du gouvernement, la masse de la Chambre des communes et des portraits de la royauté. Tout ce qui reste aujourd'hui de l'édifice du Centre original est la magnifique Bibliothèque du Parlement (préservée grâce à la vivacité d'esprit d'une personne qui ferma les portes et empêcha la propagation de l'incendie) et la cloche de la tour Victoria. Heureusement, les édifices de l'Est et de l'Ouest ne furent pas touchés.

L'édifice du Centre fut reconstruit en style néo-gothique moderne. En grès de Nepean<sup>4</sup>, faisant 144 mètres de long, 75 mètres de profond et six étages de haut, c'est un fleuron de l'architecture canadienne. Son point de mire est la majestueuse

---

*Audrey Moore vit actuellement à Hamilton, en Ontario, mais a déjà habité Ottawa.*

---

Tour de la Paix, haute de 92,2 mètres, avec son horloge à quatre faces et son carillon de 53 cloches, qu'on érigea pour commémorer la contribution du Canada à la Première Guerre mondiale.

C'est un lieu de souvenir. À la mort de l'ex-premier ministre Trudeau, en septembre 2000, des Canadiens de tous les âges, de tous les rangs et de toutes les allégeances sont venus lui dire adieu. Le Parlement s'est ajourné en son honneur, les cloches de la Tour de la Paix se sont tues et le drapeau canadien a été mis en berne. Des roses et des messages ont été déposés autour de la Flamme du centenaire qui ruisselait sous le soleil de septembre. Les messages, personnels et touchants, venaient des quatre coins du pays. Dieu sera peut-être content d'avoir quelqu'un avec qui converser, a écrit une personne<sup>5</sup>. Peu importe où nous étions alors dans cet immense pays, nous avons l'impression que notre cœur et notre esprit étaient sur la Colline, conscients qu'un chapitre important et coloré de l'histoire canadienne venait de prendre fin.

***Je crois que le Canada a un destin; celui d'être un pays d'acceptation et d'indulgence, un pays riche en ressources et en humanité, mais aussi un pays aux rêves illimités. Si, en tant que peuple, nous sommes sensibles à toutes les possibilités qui nous rendent uniques, alors les Canadiens ont vraiment de quoi célébrer. Pas seulement ce premier juillet, mais aussi tout le reste du temps.***

Adrienne Clarkson  
Gouverneure générale du Canada  
1<sup>er</sup> juillet 2000

C'est là que nous nous retrouvons pour fêter le Canada. Chaque année, le 1<sup>er</sup> juillet, des Canadiens de toutes les régions du pays s'y réunissent dans la joie d'un jour de célébration.

Au son grandiose de l'hymne national, et en présence de la gouverneure générale, du premier ministre et d'une brochette de dignitaires, la Colline du Parlement accueille le pays à la fête d'anniversaire du Canada. Comme cette réjouissance populaire est l'occasion de montrer son patriotisme, une explosion de drapeaux canadiens colore la Colline de rouge et de blanc. Des artistes de renom divertissent la centaine de milliers de Canadiens ayant envahi la pelouse luxuriante du Parlement pour les festivités, dont la grande finale est l'époustoufflant feu d'artifice qui illumine la Tour de la Paix et le ciel nocturne d'Ottawa.

Si vous venez quand les feuilles changent de parure, après le départ des touristes, vous verrez que l'atmosphère n'est pas à la

nostalgie mais plutôt à la frénésie! Le Parlement reprend ses travaux, et les députés et sénateurs regagnent la Colline pour déposer des projets de loi, les débattre et en faire des lois. C'est ici que notre voix est entendue, au Parlement canadien, siège du gouvernement national. Ses murs font retentir les échos de l'histoire depuis 1867.

- C'est dans la Chambre des communes, en 1872, que la construction du chemin de fer du Canadien Pacifique a dégénéré en scandale pour le gouvernement de sir John A. MacDonald.
- Winston Churchill s'est adressé à la Chambre d'un ton de défi le 30 décembre 1941, trois semaines après l'attaque de Pearl Harbour par les Japonais.
- En 1963, John Diefenbaker a livré bataille pour que le Red Ensign demeure le drapeau national.
- Le vendredi 16 octobre 1970, Pierre Trudeau a annoncé que le gouvernement avait décidé de recourir à la *Loi sur les mesures de guerre* pour régler la crise du FLQ.
- Le 29 juin 1981, les députés de tous les partis ont rendu hommage à un jeune homme courageux du nom de Terry Fox, qui avait traversé le Canada à la course pour amasser des fonds contre le cancer, maladie à laquelle il venait de succomber.
- C'est à une séance mixte du Sénat et de la Chambre des communes tenue le 24 septembre 1998 que le président de l'Afrique du Sud, Nelson Mandela, a remercié les Canadiens de lui avoir permis de rendre visite pour une deuxième fois à un peuple qui a fait siennes les aspirations de son peuple et qui a insisté pour que les droits que le monde déclarait être universels soient aussi les droits de tous les Sud-Africains.
- C'est là aussi que la Chambre a observé un moment de silence en l'honneur des femmes, des hommes et des enfants qui ne sont jamais rentrés à la maison le 11 septembre 2001, par suite des attentats aux États-Unis.

Pendant tout l'automne, l'hiver et le printemps, il nous est permis d'assister, depuis les tribunes des visiteurs, à la Chambre des communes et au Sénat, aux travaux d'une équipe de valeureux Canadiens — nos sénateurs et nos députés. Il vaut la peine de se déplacer pour voir le Parlement en pleine action! L'été venu, le rideau tombe sur la scène nationale, le Parlement s'ajourne et les députés et sénateurs rentrent chez eux. Chacune à leur façon, la Chambre des communes et la salle du Sénat exercent un attrait irrésistible sur les visiteurs quand elles sont vides, l'été.

À peine entré dans la Chambre des communes, le visiteur est tout de suite frappé par la sérénité de cette enceinte décorée en vert. De part et d'autre de l'allée centrale, se trouvent les fauteuils et pupitres des députés. Le fauteuil du président, avec le drapeau canadien à sa gauche, est situé à l'extrémité nord de la Chambre. Les murs ouest, est et nord sont percés de 12 magnifiques vitraux qui laissent danser la lumière du jour. Décorés des emblèmes floraux des provinces et des territoires,

---

ils rappellent la vaste étendue du pays gouverné dans l'enceinte. Dans le silence éthéré du lieu, on peut presque sentir la présence des grands Canadiens des autres époques.

Nulle part ailleurs que dans la salle du Sénat, la présence de la Couronne ne se fait autant sentir. Tapissée de rouge et brillant des mille feux des lustres suspendus au plafond doré, cette salle a un air royal. Le fauteuil du président est placé devant ceux du trône, rappel de la tradition selon laquelle les rois, les reines et les gouverneurs généraux inaugurent les législatures. Mais l'opulence du Sénat est tempérée par l'esprit d'humilité qui se dégage des peintures aux murs. Elles dépeignent des scènes de la Première Guerre mondiale et empêchent d'oublier où peuvent mener les abus de pouvoir.

Le charme de ces bâtiments ne se dément pas au fil des saisons. Je me rappelle m'être enthousiasmée devant les premiers crocus décorant les parterres par une belle journée de printemps, avoir assisté à la relève de la garde un matin d'été, admiré la splendeur des arbres dans l'air frisquet de l'automne et enfin m'être extasiée devant le Parlement magnifiquement illuminé un soir d'hiver.

« C'est impressionnant, n'est-ce pas? », me dit un jour une voix derrière moi. C'était un soir d'été et la voix était celle d'un homme âgé qui me voyait éblouie par la grandeur de ces œuvres d'art gothiques, dans la douceur romantique d'un ciel rosé et ambré. « Leur vue me remplit de fierté », ajouta-t-il.

Ces bâtiments assurent une continuité dans notre vie : grâce à eux, notre passé, notre présent et notre avenir sont inextricablement liés. L'histoire de notre pays continue de s'écrire dans leurs murs, récit épique d'un pays vaste et magnifique s'étendant entre trois océans; d'un pays riche par sa diversité culturelle et par la détermination, l'endurance et la résilience de son peuple; d'un pays d'espoir, de paix et de progrès; du berceau d'une des plus grandes démocraties de la planète.

Comme nuls autres, les édifices du Parlement canadien sont majestueux, magiques, magnifiques.

#### Notes

---

1. Relaté dans *Pax Britannica* de James Morris. Les documents historiques montrent cependant que le choix d'Ottawa a été mûrement réfléchi.
2. Lettre au gouverneur général, sir Edmund Walker Head, de Henry Labouchère, Downing Street, Londres, 31 décembre 1857. Déposée le 16 mars 1858 dans le *Journal de l'Assemblée législative de la province du Canada*. (1858).
3. Il a fallu neuf autres années pour parachever la Bibliothèque.
4. L'intérieur de l'édifice est surtout en calcaire Tyndall du Manitoba. L'extérieur est en grès de Nepean, Ontario.
5. Tiré de l'article « Roses, Tributes, Tears: Canada Begins to Grieve », *The Saturday Star*, samedi 30 septembre 2000. Citation de Lois Scott Christensen.